Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 7 avril 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contrôles routiers du dimanche 3 avril 2016

Dans la nuit du dimanche 3 avril 2016, de 3h à 7h00, les forces de sécurité (Escadron Départemental de Sécurité Routière de l'Essonne et Police nationale) ont organisé des opérations de contrôle d'alcoolémie.

Pas moins de cinquante gendarmes ont été engagés pour contrôler tous les véhicules circulant sur la RN20, dans le sens Paris-Province et déviés pour l'occasion sur le parking du centre commercial de la Ville-du-Bois. 55 infractions dont 54 liées à l'alcoolémie (37 contraventions et 17 délits) et 1 défaut de permis de conduire ont été relevées. Pour l'année 2015, en zone gendarmerie, 1 400 infractions pour conduite sous l'emprise d'un état alcoolique avaient été relevées.

Les effectifs départementaux de la police ont également effectué des contrôles sur l'axe routier CD 19 reliant la RN20 à la Francilienne. 84 véhicules ont été contrôlés, mais aucune infraction n'a été relevée. Cette opération avait été signalée sur les réseaux sociaux.

De son côté, CASIF, au titre de l'année 2016, a relevé 5 accidents corporels liés à l'alcool et 16 en comptant les accidents matériels.

Dans le département de l'Essonne, en 2015, sur les 37 accidents mortels, on a dénombré 5 accidents dont une des causes présumées était l'alcool :
- 3 conducteurs alcoolisés se sont tués ;
- 2 usagers de la route ont été tués par un conducteur alcoolisé.

Cela représente près d'1 accident mortel sur 7.

Ces résultats démontrent une nouvelle fois que le comportement des usagers de la route face à l'alcool a du mal à évoluer et que ces automobilistes n'ont toujours pas intégré que la conduite sous l'emprise d'un état alcoolique, quel que soit le taux, est un facteur d'accident.

D'autres opérations de ce type sont programmées sur les routes de l'Essonne à différentes heures du jour et de la nuit.

Contact presse
Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
Nadiège JOLY, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nadiege.joly@essonne.gouv.fr
Carine COQUELIN , Assistante Bureau de la communication interministérielle
Tél : 01 69 91 91 36 – Fax : 01 69 91 96 68 – courriel carine.coquelin@essonne.gouv.fr

@PREFECTURE91